


Appel à Candidatures

 <p>Emploi Concerné : DIRECTEUR D'EQUIPEMENT ET DE PROJET SOCIAL</p> <p>Groupe G – Coef 404</p> <p>Si gestion de plusieurs équipements : sujétion de 20 points</p>	<p>Fiche de Poste & Profil</p>
<p>Le Directeur d'Équipement & de Projet social, placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général Adjoint Métiers et sous l'autorité fonctionnelle du Coordinateur Grand Quartier est chargé dans le cadre des orientations associatives :</p> <p><u>Au titre des objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Elabore, conduit et évalue le projet local (dont le projet social est un point d'appui) de l'ACCOORD sur le quartier d'intervention en lien avec les politiques publiques.• est donc garant de l'atteinte des objectifs de l'ACCOORD dans les cadres impartis (Budget, Ressources humaines, engagements contractuels). <p><u>Au titre de la conduite du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Est garant de la déclinaison en projets particuliers (pédagogique, programme d'actions...) du projet local en lien étroit avec l'équipe. Il devra assurer la cohérence de l'ensemble des actions.• Développe et entretient le rayonnement du projet, son lien à la vie locale, son inscription dans les réseaux et sa dynamique partenariale.• Manage l'équipe de professionnels au service de la mise en œuvre du projet dans le cadre des stratégies ressources humaines de l'ACCOORD (formation, évaluation, accompagnement, recrutement, évolution de l'organigramme...).• Participe à l'animation de la vie associative de l'ACCOORD au travers de l'animation de l'assemblée annuelle des usagers et de la co-animation (avec le président du conseil d'équipement) du conseil d'équipement.	<ul style="list-style-type: none">• Représente l'institution au plan local auprès des institutions, des partenaires et des acteurs locaux.• S'implique dans la vie générale de l'ACCOORD (vie professionnelle et statutaire, convergences territoriales, programmes d'actions à l'échelle de l'ACCOORD, réflexions et expérimentations, conduite stratégique...) et à la réussite de son action et de ses engagements.• Pilote et coordonne l'évaluation de l'action.• Intègre la conduite stratégique du grand quartier dans son action au plan local. <p><u>Au titre de la gestion des moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Est garant de l'application des règles légales, conventionnelles et internes en matière de gestion administrative des ressources humaines. Il aura particulièrement à garantir les règles de sécurité et santé au travail.• Elabore, déploie et garantit la gestion budgétaire du projet social.• Assure et garantit l'ensemble des actes administratifs et financiers engageant l'ACCOORD au titre du projet social et de l'équipement dans le cadre des règles internes et la législation en vigueur. <p><u>Profil :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Diplôme de niveau II exigé• Capacité à analyser les enjeux et problématiques du territoire et/ou quartier• Compétences managériales• Capacité à la gestion des moyens humains, financiers et logistiques.